



Schola Europaea / Bureau du Secrétaire général

Unité Développement pédagogique

Réf. : 2026-02-D-3-fr-1

Orig. : EN



Décisions du Conseil d'inspection mixte des 10 et 11 février 2026 – Bruxelles (Hybride)

Approuvé par la voie de la Procédure écrite 2026/8 le 23 mars 2026¹

¹ Document réf: 2026-02-D-2

III. POINTS

III.B. RAPPORTS

2. Planification initiale des activités d'équipe des inspecteurs pour l'année scolaire 2026-2027 2026-01-D-31-en-1 - C. FARTUŠNIC, T. HUISMAN

Le Conseil d'inspection mixte a approuvé la Planification initiale des activités d'équipe des inspecteurs pour l'année scolaire 2026-2027 avec entrée en vigueur immédiate.

III.C. BACCALAURÉAT EUROPÉEN

2. Assurance qualité des épreuves écrites et orales du Baccalauréat européen 2026 – Procédure 2025-12-D-27-en-1 - R. JURANOVA

Le CIM a approuvé le document en vue de sa mise en œuvre lors de la session de juin 2026 du Baccalauréat européen.

III.F. AUTRES POINTS

1. Planification à court et à long terme des activités et responsabilités des Inspecteurs pour 2025-2026 - 2025-09-D-27-en-1/PPT - C. FARTUŠNIC, S. DIKE, E. RAČINA

Sous réserve d'éventuelles modifications, le CIM a approuvé le document.

2. Missions des Inspecteurs pour les matières et Groupes de travail 2025-09-D-38-en-3 - C. FARTUŠNIC, S. DIKE, E. RAČINA

Le CIM a approuvé, avec entrée en vigueur immédiate, la nouvelle proposition visant à étendre la procédure actuelle de nomination d'un Inspecteur pour un poste vacant (responsabilités de matière, présidents/vice-présidents et/ou suppléants au sein des groupes de travail).

Cette nouvelle procédure sera donc incluse dans le document intitulé « *Lignes directrices pour l'organisation des Groupes de travail coordonnés par l'Unité Développement pédagogique* », qui doit être révisé et présenté au CIM en octobre 2026.

IV. A POINTS - POUR APPROBATION DIRECTE SANS PRÉSENTATION/DISCUSSION

1. Domaine d'intérêt et expertise des Inspecteurs des cycles maternel-primaire et secondaire des Écoles européennes 2025-09-D-20-fr-en-3 - C. FARTUȘNIC

Le Comité d'inspection mixte a approuvé le document sans autre forme de procès, sans présentation ni débat.

2. Assurance qualité des épreuves écrites du Baccalauréat européen 2026 2025-12-D-26-en-1 - E. RUDOMINO

Le Comité d'inspection mixte a approuvé le document sans autre forme de procès, sans présentation ni débat, en vue de sa mise en œuvre pendant la session du Baccalauréat 2026.

3. Dispositions particulières pour les élèves de s5 pour le Baccalauréat européen 2028 - 2026-01-D-41-en-1 - R. JURANOVA

Le Comité d'inspection mixte a approuvé le document sans autre forme de procès, sans présentation ni débat.